



Prévention des risques: Bâtiment

Travailler en sécurité, cela me concerne!



Infos pratiques sur l'assurance-accidents

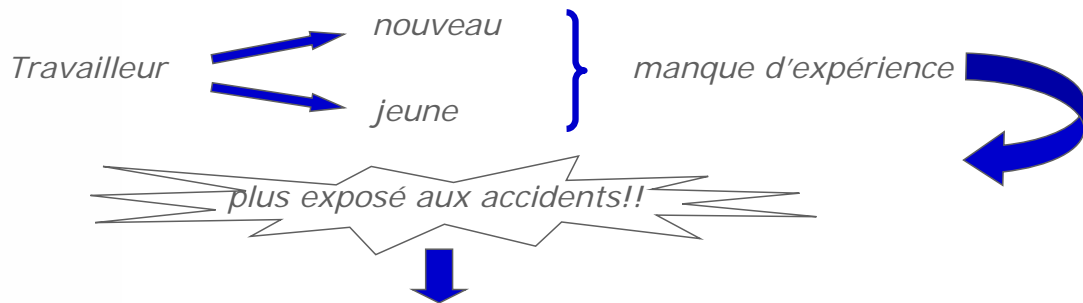


Un accident est vite arrivé

Je travaillais sur un chantier. Les travaux avaient pris du retard et nous étions à la bourre, prêts à tout pour gagner (ce que nous croyions être) du temps. Nous avons monté un échafaudage à la va-vite et sans fixer tous les garde-corps de sécurité parce qu'il fallait faire une petite intervention au niveau de la façade. Nous aurions mieux fait de ne pas travailler de manière aussi peu sûre. En négligeant les principes élémentaires de sécurité, les conséquences ont été fatales. Un de mes collègues, pressé, s'est pris le pied dans la rallonge d'une foreuse qui traînait. Il a perdu l'équilibre. Une bête chute. Mais à cet endroit, il n'y avait pas de garde-corps de sécurité auquel il pouvait se retenir. Il est tombé dans le vide en poussant un cri terrifiant que je n'oublierai jamais.

Faire lire l'histoire aux élèves et les faire réagir (qu'en pensent-ils? ont-ils déjà eu un accident à l'atelier? Connaissent-ils quelqu'un qui a eu un accident de travail?....).

Un accident est vite arrivé



- 1 victime sur 3 n'a pas encore un an d'expérience quand survient l'accident du travail...
- les accidents du travail sont presque 2 fois plus fréquents chez les jeunes que chez les travailleurs plus âgés...

Etre un nouveau et jeune travailleur représente une combinaison de risques.

Le fait d'être nouveau est un premier facteur de risque. Il est généralement admis que, dans un cas sur trois, la victime d'un accident du travail a moins d'un an d'expérience.

Le facteur de risque lié à l'âge est également important. En effet, le risque d'être victime d'un accident du travail est plus élevé chez les jeunes travailleurs. En 2005, la fréquence des accidents chez les jeunes affiliés auprès du Centre Commun de la Sécurité Sociale de moins de 25 ans (12,73) était presque le double de celle des salariés en général (7,75).

Cette situation découle du manque d'expérience des nouveaux travailleurs en général. Ils ne connaissent pas ou ne comprennent pas les risques présents sur le lieu du travail ou les mesures de prévention à respecter pour ne pas être blessés. Ils n'osent souvent pas poser de questions ou ne savent pas à qui s'adresser pour signaler des problèmes.

Les risques, c'est quoi?

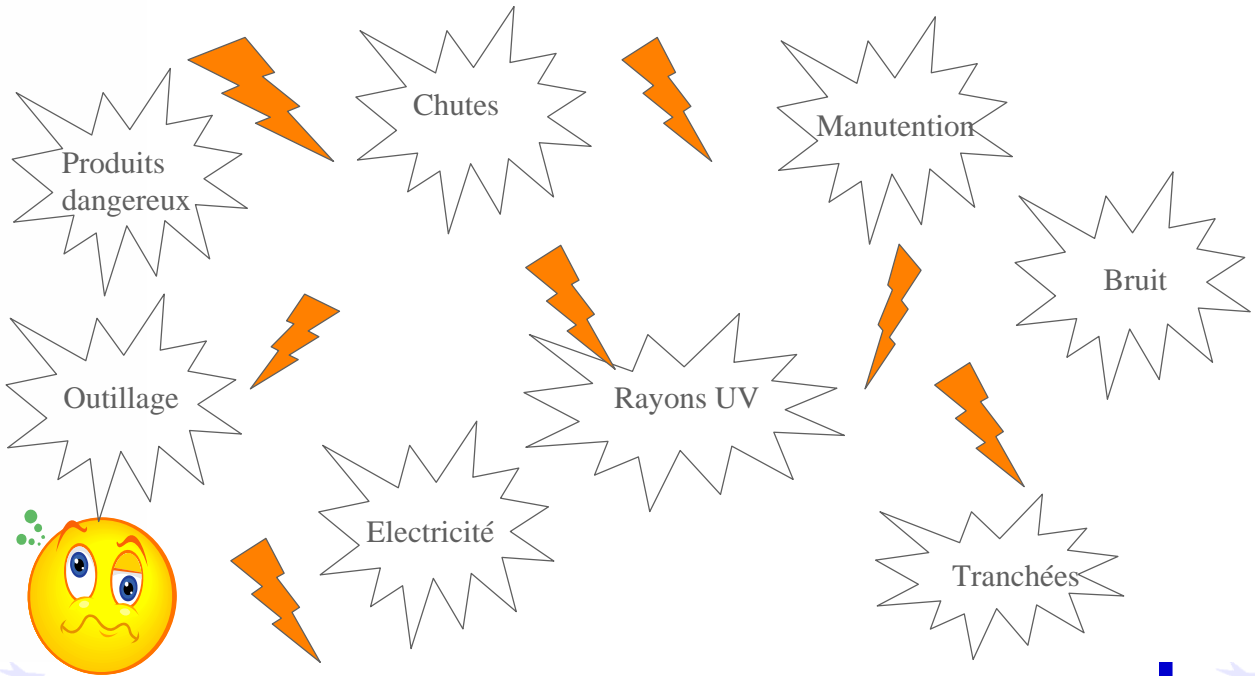
- Tout ce qui peut mener à des accidents ou à des atteintes à la santé
- Partout (école, atelier, entreprise, route, maison, sport,...)
- Aussi au travail

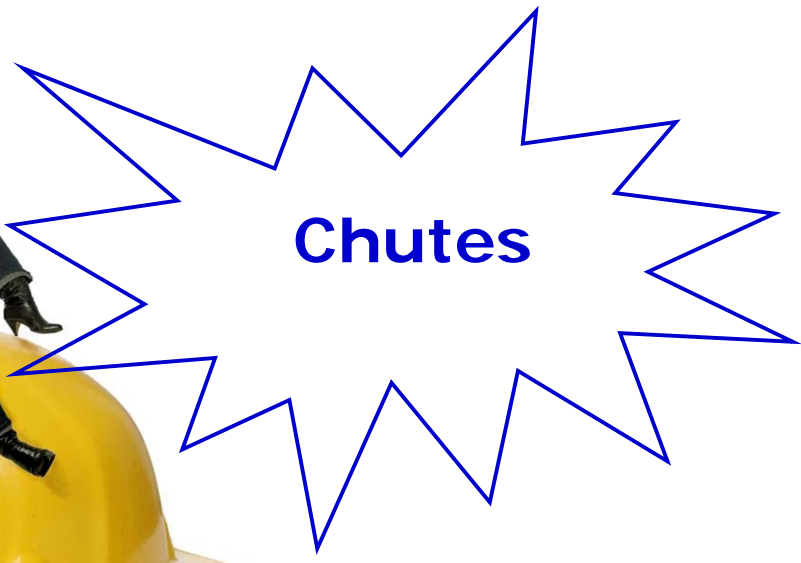
**il faut les connaître pour
pouvoir les prévenir**





Les risques dans le secteur de la construction





Chutes



Chutes de hauteur

Risques:

- Travail en hauteur: sur échelles, échafaudages, toits,...
- Ouvertures dans le sol non recouvertes et non signalées
- Couverture fragile: sur un toit,...

Conséquences:

En général, chute de plusieurs mètres



Séquelles importantes (paralysie, etc), voire mort





Chutes de hauteur

Prévention

- Règle générale: utiliser le matériel approprié

Échelles:

- Utiliser seulement des échelles en bon état
- Ne les utiliser que pour les travaux de petite envergure
- Les placer correctement:
 - Sol stable
 - Protection contre le glissement
 - Inclinaison suffisante
 - Hauteur suffisante



Comment peut-on prévenir les chutes?



Chutes de hauteur

Échafaudages:

- L'échafaudage doit être choisi en fonction de la charge et en fonction de la largeur du plancher
- Le placer sur un sol stable et hors de portée de lignes électriques
- Répartir les charges (ne pas surcharger les planchers)
- Mettre en place les gardes-corps et les plinthes
- Prévoir des protections latérales



Chutes de plain pied

Risques:

- Nombreux équipements au sol
- Liquides renversés (eau, huile, ...)
- Désordre sur le chantier



Conséquences:

- Chutes, glissements, trébuchements, ...



- Hématomes, foulures, fractures, ...
pouvant avoir de lourdes conséquences sur la vie privée et professionnelle



Chutes de plain pied

Prévention:

- **Dégager le sol**
 - sur les lieux de travail
 - mais aussi dans les couloirs, dans les passages, voies de circulation
- **Fixer les câbles électriques, les tuyaux,...**
- **Nettoyer immédiatement ce qui est tombé ou ce qui s'est répandu sur le sol**
- **Ne pas laisser traîner des outils, rallonges,...**





Chutes d'objets

Risques:

- Chutes de matériaux (briques, planches,...)
- Chutes d'outils (marteaux, burins, ...)



Prévention:

- Disposer et ranger outils et matériaux de façon à empêcher toute chute de lieux de travail en hauteur (p.ex. attacher les outils à une ceinture)
- Utiliser **toujours** des échafaudages avec plinthes
- Porter un casque de protection, surtout quand des travaux ont lieu au-dessus des travailleurs, ainsi que des chaussures de sécurité
- Ne pas circuler **sous une charge** ni déplacer une charge au-dessus de personnes



Outillage



Outillage

Risques:

- Les outils électriques portables ou de petite taille (meuleuse, scie circulaire, scie sauteuse, foreuse,...) sont à l'origine de nombreux accidents sur un chantier.



Conséquences:

- **Coupures:** la main et les doigts sont les premiers concernés. La gravité est variable: cela va de la coupure bénigne au sectionnement d'un membre. Ainsi, un ouvrier a eu un doigt coupé par une scie circulaire défectueuse dont il avait perdu le contrôle.
- **Projections dans les yeux** (copeaux, ...)
- **Inhalation de poussières dangereuses**
- D'autres parties du corps peuvent également être touchées.



Outillage



Prévention:

- Utiliser les machines selon les règles de sécurité
- Porter les équipements de sécurité (lunettes, gants, masques, bouchons ou casque contre le bruit, chaussures de sécurité,...)
- Ne retirer **en aucun cas** la protection installée sur les machines
- Maintenir les outils en bon état de fonctionnement
- Couper l'alimentation avant toute intervention: changement d'accessoire (mèche, disque, lame, etc), entretien,...
- Ne pas utiliser des outils défectueux ni vouloir les rafistoler à tout prix avec les moyens du bord
- Respecter les restrictions d'emploi: p.ex. vitesse de rotation, puissance d'un outil etc.

Comment pourrait-on prévenir les accidents liés à l'outillage?



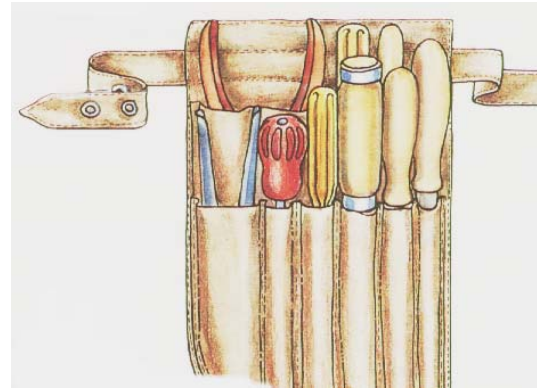
Outils à main

Risque:

- Les outils défectueux, mal utilisés, non protégés peuvent être la cause d'accidents graves.

Prévention:

- Signaler toute défectuosité
- Ne pas porter des outils tranchants et pointus dans les poches
- Ranger les outils après leur utilisation
- Porter les équipements de protection individuelle





Outils à main

Marteaux:

- Assurer la tête du marteau contre le démanchement en plaçant une cale

Burins:

- La tête du burin doit être dépourvue de bavures
- N'utilisez que des burins bien affûtés

Limes:

- Doivent être pourvues d'un manche bien fixé
- Percer le manche exactement d'après la forme de la scie
- Emmancher correctement





Outils à main

Tournevis:

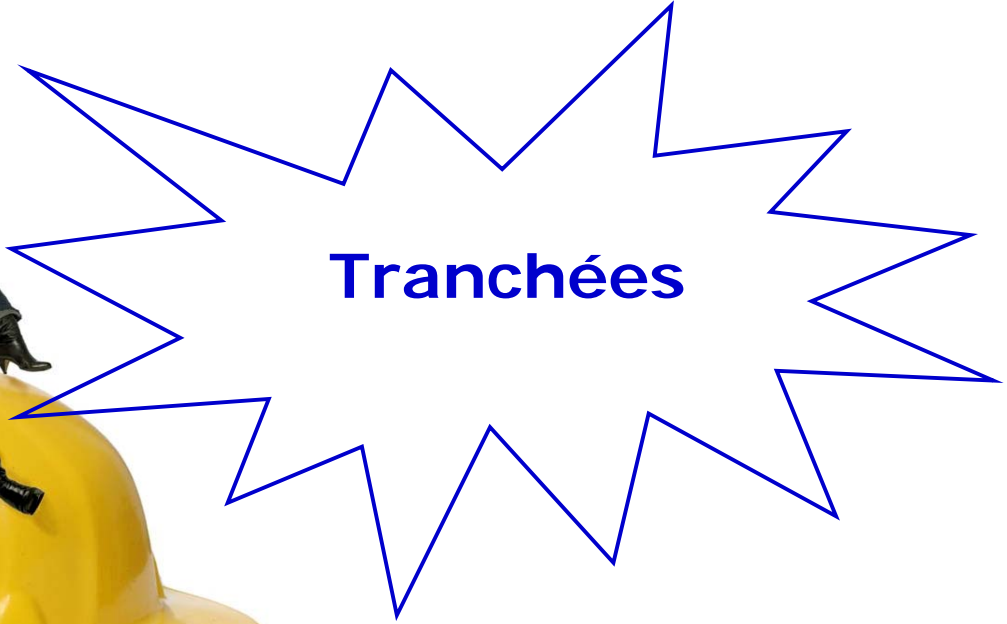
- La surface tranchante de la tête doit posséder un profil rectangulaire et s'adapter à la rainure des vis à serrer
- Ne pas utiliser les tournevis comme burin ou comme levier



Clefs de serrage:

- La mâchoire de la clef doit être bien adaptée à l'écrou
- Ne pas augmenter la force de traction en plaçant une rallonge sur la clef





Tranchées

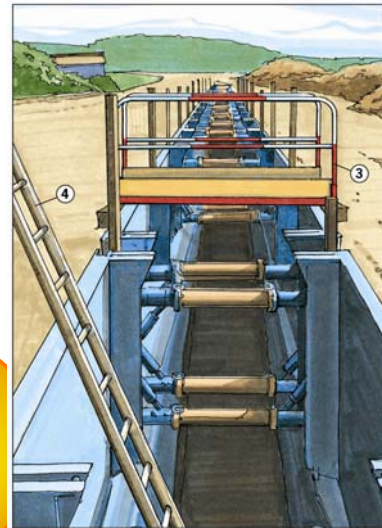


Tranchées

- Terrassements pour pose ou réparation de canalisations,...

Risques:

- Éboulement
- Chute de matériaux situés à proximité
- Chute de personnes

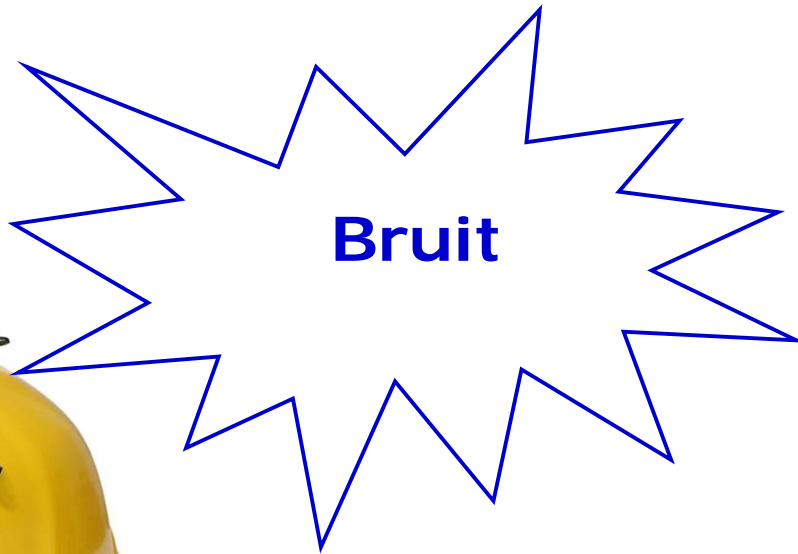




Tranchées

Prévention:

- **Blinder les tranchées d'une profondeur de plus de 1,25m**
- **Contrôler le blindage après de fortes averses, de longues immobilisations de travail,...**
- **Installer des passerelles**
- **Délimiter des zones de sécurité entre les bords des tranchées et les engins de chantier**
- **Protéger les lieux par des garde-corps**
- **Signaler les travaux de fouilles en tranchées en bordure de voies de circulation**



Bruit



- Les oreilles sont des organes délicats. Certaines atteintes de l'ouïe sont **irréparables**.
- Les activités bruyantes ne manquent pas sur un chantier. Prenons, par exemple, le travail au marteau-piqueur. Combien de fois ne voit-on pas des ouvriers travailler sans aucune protection alors qu'il s'agit d'un bruit d'une intensité élevée!
- Se protéger les oreilles en portant un casque anti-bruit ou toute autre protection de l'ouïe.



Dans les locaux de travail, le niveau sonore doit être maintenu au niveau le plus bas possible en tenant compte de la nature de l'entreprise. Le niveau sonore, compte tenu du bruit de l'extérieur ne doit pas dépasser les valeurs maximales d'exposition suivantes:

- 55 dB(A) pour des activités essentiellement intellectuelles,
- 70 dB(A) pour des travaux de bureau simples ou essentiellement mécanisés ou des activités similaires,
- 87 dB(A) pour toutes les autres activités.



Manutention



Maux de dos

Risques:

Le maintien et la répétition de certaines (mauvaises) positions, notamment en sciant, en ligaturant, en maçonnant...



position dos rond

flexion-rotation simultanée

Dans les travaux du bâtiment, la colonne vertébrale, élément le plus important de notre dos, est très sollicitée.

La colonne vertébrale est constituée de vertèbres qui assurent un soutien au tronc. Des coussinets appelés disques intervertébraux sont présents entre chaque vertèbre. Ils assurent la mobilité de la colonne vertébrale et jouent le rôle d'amortisseurs. Les muscles et les ligaments qui complètent cet assemblage permettent l'adoption de mouvements variés.

En position debout, la colonne présente trois courbures. C'est dans cette position, que l'on qualifie de "neutre", que les pressions sur le disque et les tensions sur les ligaments sont les plus faibles.

La **position dos rond** ne respecte pas les courbures naturelles de la colonne vertébrale et le bas du dos en souffre. Les disques intervertébraux sont pincés à l'avant et les ligaments situés à l'arrière de ces vertèbres sont étirés, ce qui, à la longue, endommage les structures de la colonne vertébrale. En outre, la pression exercée sur les disques intervertébraux dans cette position est 6 fois supérieure à celle en position debout.

Si la position dos rond s'accompagne d'une torsion latérale, le phénomène de compression et d'étirement en est d'autant plus aggravé.



Maux de dos

Risques:

Les manutentions, les déplacements de matériel,...





Maux de dos

Risques:

Les vibrations lors de la
conduite d'engins
de chantier



Maux de dos

Prévention:

Adapter son environnement de travail

Exemples:

- Mettre le plan de travail à la bonne hauteur (utiliser des rehausses, tréteaux, tables élévatrices,...)
- Diminuer le poids des charges (faire plusieurs trajets, utiliser des bacs plus petits,...)
- Utiliser des aides à la manutention

Prévention des maux de dos



**Adapter la hauteur du
plan de travail**



chariot

**Utiliser des
aides à la
manutention**

Aides techniques

L'utilisation des aides techniques limite les manipulations ou soulage une (bonne) partie du poids et diminue donc les risques.



ASSOCIATION D'ASSURANCE
CONTRE LES ACCIDENTS
www.aaa.lu

Prévention des maux de dos



www.safestaf.lu

Il n'est pas toujours possible d'agir sur son environnement de travail. Il faut donc **adapter ses gestes et postures pour protéger le dos.**

Exemples:

- Lors de la manutention de charges (ne pas hésiter à demander de l'aide à un collègue)
- Lors du soulèvement des charges
- Lors de la montée/descente dans un engin de chantier





ASSOCIATION D'ASSURANCE
CONTRE LES ACCIDENTS
www.aaa.lu

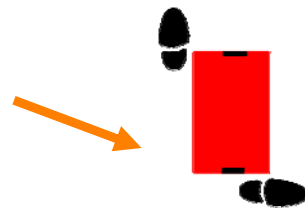
Lors du soulèvement des charges



www.safestaff.lu



1. Penser avant d'agir
2. Maintenir les courbures naturelles de la colonne
3. Fléchir les genoux (max. 90°)
4. Encadrer la charge



Page: 31

Penser avant d'agir:

- Anticiper les difficultés qui vont se poser lors de l'accomplissement de la tâche
- Rechercher les éventuelles aides propres à faciliter le mouvement
- Préparer l'environnement en dégagant les obstacles qui peuvent gêner le mouvement: ouvrir la porte
- Réfléchir à la meilleure façon de réaliser le geste



Lors de la manutention de charges



Utiliser un appui



Electricité



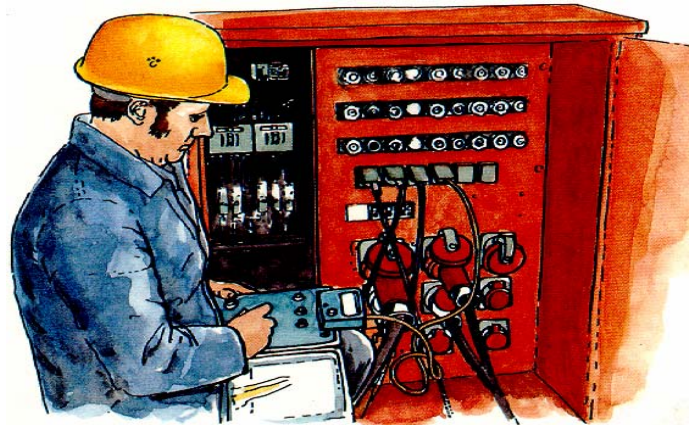
Electricité

Risque

- Choc électrique
- Incendie

Prévention

- Equipement électrique
 - adéquat
 - en bon état
- Machines, outils
 - propres, secs
 - câbles intacts



- Veiller à ce que les installations soient équipées des protections électriques adéquates et nécessaires (fusibles, interrupteurs différentiels,...)
- Contrôler régulièrement les appareils électriques, les interrupteurs, prises, fiches, câbles...
- Signaler les anomalies (échauffement anormal, sensation de décharge, étincelles, arcs électriques, odeur de roussi)
- Eliminer les appareils ou les câbles défectueux
- Maintenir la machine propre et sèche. Le sol ne doit pas être humide.



Produits dangereux



Produits dangereux

Risques:

Les affections cutanées dans le secteur du bâtiment:

- sont principalement liées au contact avec le ciment
(le chrome contenu dans le ciment peut provoquer une réaction allergique qui se traduit par des rougeurs, des crevasses, des inflammations,... voire même des eczémas graves)
- peuvent aussi être provoquées par un contact avec des produits chimiques, des solvants ou autres matériaux
 - peintures, résines,...



Produits dangereux

Prévention:

- Porter des gants adaptés
- Eviter tout contact direct entre la peau et le produit;
- Changer régulièrement de tenue de travail
- Se laver les mains après la manipulation de ciment et prendre une douche à la fin de la journée de travail.



ASSOCIATION D'ASSURANCE
CONTRE LES ACCIDENTS
www.aaa.lu



www.safestaff.lu



Rayonnements UV

Rayonnements UV

Risque:

- Travail sous le soleil



Prévention:

Se protéger du soleil par tous les moyens

- Garder ses vêtements (pas de travail torse nu)
- Porter une casquette (ou autre protection de la tête)
- S'abriter sous un parasol (ou tout autre protection contre le soleil)
- Boire suffisamment d'eau



ASSOCIATION D'ASSURANCE
CONTRE LES ACCIDENTS
www.aaa.lu



www.safestaff.lu



ASSOCIATION D'ASSURANCE
CONTRE LES ACCIDENTS
www.aaa.lu

Infos pratiques sur l'assurance-accidents



L'AAA fait plus qu'intervenir lors d'un accident de travail!

L'assurance-accidents a deux volets:

Protection au travail (prévention des accidents)

- surveillance des entreprises
- enquêtes accidents
- formation et information
- conseils sur place
- mesures / analyses
- contrôles
- édiction de prescriptions
- campagnes de sécurité

Assurance (réparation du préjudice)

- traitement médical
- réadaptation
- prestations en espèces
- secours pécuniaires
- rentes
- autres prestations



Qui est assuré par l'AAA?

- Salariés (= toutes les personnes qui exercent au Grand-Duché de Luxembourg contre rémunération une activité professionnelle pour le compte d'autrui)
- Indépendants
- Agriculteurs
- Activités extra-professionnelles (y compris celles exercées par **les étudiants**)



Qu'est-ce qui est pris en charge?



- **Les accidents du travail:**
 - accident du travail
 - accident de trajet
 - accident à l'école
- **Les maladies professionnelles**



Où trouver de l'information?

- www.aaa.lu
- www.trajet.lu
- www.safestart.lu



**Brochures
Médiathèque
Formations**

**Tous les services de l'AAA sont mis gratuitement
à la disposition des assurés**